



Mon frère est dans le coma et avait entamé une procédure de divorce

Par **Karine 971**, le **15/02/2020 à 17:24**

Mon frère est dans le coma et avait entamé une procédure de divorce. Il est séparé de sa conjointe depuis plus d'un an suite à l'abandon du domicile familial de cette dernière. Nous souhaitons protégés au mieux ce que mon frère a construit pour ses enfants. J'aimerais savoir quel procédure à suivre ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **Visiteur**, le **15/02/2020 à 17:48**

Bonjour

Quel est le régime matrimonial de votre frère et son épouse ?

Par **Karine 971**, le **15/02/2020 à 17:54**

Bonjour je ne pense pas qu'il y a eu de contrat donc pour moi c'est la communauté reduites aux acquêts .

Par **Visiteur**, le **15/02/2020 à 18:13**

Il n'y a malheureusement rien à faire, son épouse et lui détiennent chacun 50% de la communauté.

Si un malheur arrive à votre frère, l'épouse aura le choix entre 25% en toute propriété ou

l'usufruit global de la part de votre frère.

Par **Karine 971**, le **15/02/2020** à **18:15**

Je vous remercie de votre réponse.

C'est ce que je pensais.

Bon week-end